# La prescription d’un an pour propos homophobes reprise par la gauche au Sénat

05/05/2011 à 15h58

Le texte des députés Verts qui propose d’étendre le délai de prescription de trois mois à un an pour les propos homophobes a été déposé à l’identique au Sénat par 38 élus écologistes et socialistes. Il vise à généraliser une exception procédurale créée en 2004 pour lutter contre les propos racistes sur Internet.

Numerama.fr